

Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé



Séminaire de lancement du réseau RnPAT

Mardi 14 juin 2016 à l'APCA

Le projet « Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé » (RnPAT) concrétise un changement de fond en matière d'agriculture et d'alimentation puisque les PAT « visent à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation ». Le 14 juin 2016 s'est tenu le séminaire de lancement de ce réseau. Il a réuni 135 participants issus de l'Etat, des collectivités, des organismes de développement agricole (Chambres d'agriculture principalement), de la recherche et de la société civile.

135
participants
20
intervenants

Ouverture

SEQUENCE D'OUVERTURE : la relocalisation et la qualité de l'alimentation, sujet fédérateur d'enjeux et d'acteurs

En séquence d'ouverture, M. GUYOT, administrateur de Terres en Villes, rappelle l'engagement historique et les actions de Terres en Villes en faveur de la gouvernance alimentaire des agglomérations qui l'ont conduit à proposer et créer le Rn PAT et à en assurer le chef de filât. M. CAZAUBON, premier vice-président de l'APCA, souligne l'engagement des Chambres d'agriculture sur ce sujet, notamment à travers l'adoption d'une délibération votée en décembre dernier par l'APCA fixant l'objectif d'un Projet Alimentaire Territorial par département. MM. GUYOT et CAZAUBON témoignent de la diversité des démarches territoriales et du besoin d'une mise en réseau de toutes les démarches et de tous les acteurs, ambition du RnPAT.

« Des démarches qui fusent de toutes parts dans les territoires ; il faut aujourd'hui regrouper toutes ces énergies et les capitaliser »

Jean-Louis Cazaubon

M. MILLEMAN, conseiller et représentant de Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, rappelle l'importance de la relocalisation de l'alimentation, et confirme l'intérêt grandissant pour les Projets Alimentaires territoriaux (PAT), inscrits dans la loi d'avenir et sur lesquels les objectifs sont les suivants :

« 1 projet alimentaire territorial par département en 2017 et 500 PAT à l'échelle nationale en 2020 » Arnaud Milleman

Le représentant du ministre appelle à une mobilisation forte sur ce sujet et annonce que le prochain appel à projet du Programme National pour Alimentation visera à soutenir financièrement les PAT et confirme le soutien du ministère au RnPAT qui a vocation à mettre en réseau pour partager les bonnes pratiques de manière innovante, en associant la recherche. Il affirme que l'ouverture de ce réseau sera garant de son efficacité. Enfin, il annonce la mise en place d'un groupe de concertation qui aura pour mission la définition des critères de reconnaissance des PAT et les modalités de labellisation des démarches.

Nicolas BRICAS, de la chaire UNESCO Alimentations du Monde, et Bernard PECQUEUR, de l'Université de Grenoble, présentent les objectifs de la journée et font part de leurs premières réflexions sur les PAT :

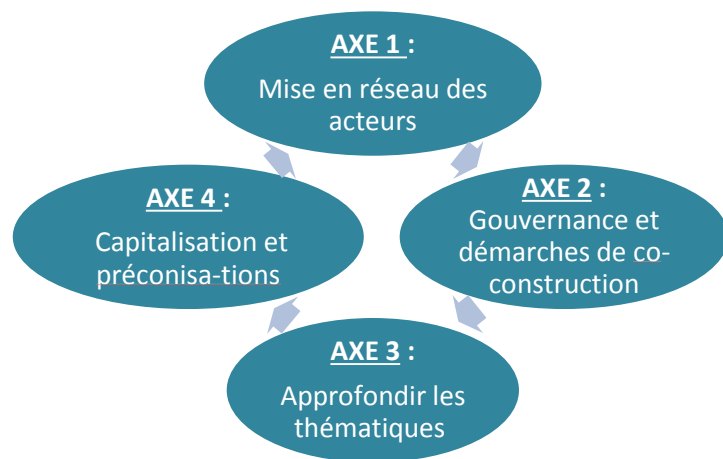
- ◆ **« Construire des PAT, c'est contribuer à repenser les politiques publiques locales. »** (Bernard Pecqueur). En effet, réchauffement climatique, problèmes modernes de santé... mettent à mal l'efficacité du système alimentaire hérité de l'après-guerre, qu'il s'agit d'accompagner dans sa transition, à travers un projet collectif permettant de remobiliser les différentes institutions et la société civile : il s'agit donc d'un espace de création important, sur un sujet transversal qui questionne nos modes de vivre ensemble.
- ◆ **L'appropriation par les collectivités de la question de l'alimentaire est très récente** : les politiques territoriales se saisissent récemment de ce sujet en même temps qu'elles traversent une crise financière et de sens. Les PAT s'inscrivent dans ce contexte dans une perspective de transition et non d'alternative.
- ◆ **Les systèmes de production et de distribution actuels sont efficaces** (ils permettent de nourrir la population à des coûts modérés) mais non EFFICIENTS (coûts induits très importants : coût environnemental, santé, etc.).

« Espace de création »

« Contexte de transition »

Non efficacité des systèmes

En clôture de cette riche séquence d'ouverture, Serge BONNEFOY, secrétaire technique de Terres en Villes et co-pilote chef de file du projet, et Audrey RIMBAUD, chargée de mission à l'APCA et co-pilote du projet présentent les 4 axes du projet RnPAT (cf. ci-contre).



« Le Rn PAT a pour objectif de favoriser la co-construction et la mise en œuvre partagée de projets alimentaires territoriaux grâce à la multiplication des échanges entre nous, à la capitalisation des bonnes pratiques, à la production d'outils méthodologiques et à des préconisations d'amélioration des politiques publiques. »

Serge Bonnefoy

A Télécharger : [Présentation du projet RnPAT – Terres en Villes et APCA](#)

1

SEQUENCE 1 : Construire un Projet Alimentaire Territorial - Démarches et Méthodes

Cette séquence a démarré avec la présentation de Claire DELFOSSE sur les apports du partenariat chercheurs-acteurs dans le projet RnPAT et la présentation de la démarche RESEAU LOCAL en Pays de Loire, démarche incubatrice de projets alimentaires territoriaux. Quelques points majeurs sont ressortis de ces présentations :

- ◆ Importance de l'identification préalable des acteurs et des projets sur un territoire pour s'appuyer sur les organisations collectives et les projets qui préexistent sur les territoires ;
- ◆ Importance de fonctionner par étapes : « politique des petits pas » ;
- ◆ Importance de la convivialité dans l'émergence des projets et la mise en dynamique des acteurs d'un territoire ;
- ◆ Importance de la notion d' « offre de site » et de la valeur du collectif : un projet du territoire s'appuyant sur une identité territoriale aura une valeur ajoutée plus grande que la somme des projets individuels ;
- ◆ L'importance de partager une « vision de l'alimentation » sur le territoire.

Etat des lieux

Convivialité

Identité territoriale

A Télécharger :

[Le partenariat chercheurs-acteurs dans le RN-Pat - Claire Delfosse](#)

[La démarche RESEAU LOCAL en Pays de la Loire, incubateur de projets alimentaires territoriaux \(Pays des Mauges et communauté de communes de Loire Layon Aubance\) - Christine MARGETIC Université de Nantes ; Antoine BESNARD Chambre d'agriculture 49](#)

Table-ronde 1 : Comment passer des multiples initiatives locales à un projet concerté territorial fédérateur sur l'alimentation ?

En s'appuyant sur leurs expériences de terrain présentées par les discutants (Métropole nantaise, Observatoire des circuits courts de PACA, expérience de l'Association des Régions de France, y compris à l'international, etc.), Bernard PECQUEUR propose 4 motivations principales autour desquelles peuvent se construire des PAT :

- ◆ l'éthique,
- ◆ la sécurité alimentaire,
- ◆ la santé publique des populations et,
- ◆ le patrimoine culturel : qui « fait société », « être ensemble ».

Serge BONNEFOY de Terres en Villes fait par ailleurs état des 3 types de tendances de démarches que l'on peut observer à l'heure actuelle :

- ◆ Les démarches impulsées par les collectivités locales ;
- ◆ Les démarches impulsées par les Régions ;
- ◆ Les démarches impulsées par les professionnels (le monde agricole en premier lieu).

Discutants de la table-ronde :

- ◆ Dominique BAREAU, Nantes Métropole
- ◆ Julia FREZEL, Cellule d'animation du Réseau rural Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ◆ Michel VAMPOUILLE, Terre de liens Ile-de-France
- ◆ Paul CHARRIAU, Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique
- ◆ Serge BONNEFOY, Terres en villes

De nombreux questionnements ont émergés au cours de cette séquence:

- ◆ Quels « principes communs ou objectifs fondamentaux » aux PAT ?
- ◆ Par où et avec qui démarrer un PAT, puis agréger ?
- ◆ Comment travailler sur la question de l'accès à l'alimentation (justice sociale – intégration des populations éloignées de l'alimentation de qualité) ?
- ◆ Comment associer à la fois les acteurs et réseaux réfléchissant en termes de transition et ceux prônant plutôt une alternative ?
- ◆ Comment impliquer les publics en situation de précarité alimentaire ?
- ◆ Comment concerner les grandes surfaces et leurs consommateurs ?
- ◆ Comment débattre du contenu même de l'assiette ?
- ◆ Comment articuler et combiner les échelles, du quartier à la région ?
- ◆ Est-ce que les nouvelles chaînes alimentaires dégageront de la valeur ajoutée aux producteurs ?

- ◆ En quoi une alimentation de proximité, de qualité, saine et pour tous questionne l'aménagement du territoire, de la ville ?

Autant de questions posées au cours des débats, qui ont souligné l'intérêt d'une telle journée est de la mise en place du réseau RnPAT !

2

SEQUENCE 2 : Du Projet Alimentaire Territorial à la mise en œuvre d'actions concrètes

Plusieurs témoignages de projets concrets ont éclairé la diversité des acteurs, des initiatives et des enjeux que peut fédérer et embrasser un PAT : nutrition et santé, accès à l'alimentation et social, culture et patrimoine, aménagement et foncier... production alimentaire durable et circuits de commercialisation bien sûr.

A Télécharger :

Economie alimentaire - Quelles actions développées sur le Bassin Annécien ? Julien COSME, Conseiller circuits courts Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc : mise en relation de l'offre et de la demande en produits locaux et rôle de l'artisanat

Nutrition – santé – accessibilité sociale - La politique agricole et alimentaire de la Communauté d'Agglomération du Douaisis - Jean-Luc Hallé : rôle des collectivités pour développer une politique alimentaire locale en faveur du mieux vivre des habitants

Aménagement du territoire et stratégie alimentaire - Laurence Berne, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise : rôle de médiateur de l'agence d'urbanisme sur territoires ; rôle de l'aménagement du territoire sur les comportements des consommateurs

Culture & Gastronomie - Le projet Festitabl', catering de produits locaux du pôle métropolitain (Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole, Viennaggllo, CAPI Porte de l'Isère) - Rémy GUYOT, élu et Camille CITERNE, chargée de mission : favoriser l'approvisionnement local de la restauration au cours des manifestations culturelles et sportives sur 6 événements test

Deux sujets transversaux ont été soulevés lors du débat avec la salle :

- ◆ **Pourquoi « manger local » ?** : quels sont les objectifs de la proximité dans ces projets ? La réappropriation de son alimentation et de son territoire par le consommateur semble un moteur puissant dans la majorité des démarches ;
- ◆ **Quelle temporalité des PAT ?** Le temps est extrêmement important : le temps d'interconnaissance entre acteurs est long (et bien souvent en décalage avec le temps du politique), et « prendre le temps de réfléchir à ce qu'on va faire est au moins aussi important que le faire ».

« Prendre le temps »

« Par le local, on sort d'une modalité anonyme de l'alimentation : on assiste à des actions de réappropriation par le consommateur de son environnement humain et culturel. » Bernard PECQUEUR

3

SEQUENCE 3 : Articuler les échelles et les politiques territoriales aux bénéfices du PAT et du territoire

Table-ronde 2 : Quels leviers pour positionner les Projets Alimentaires Territoriaux comme un outil d'articulation et de mise en œuvre des politiques publiques sur un territoire ?

Les points saillants de la discussion :

- ◆ Les compétences et les moyens des Régions sur l'alimentation, sujet transversal, notamment via la gestion des fonds FEADER ;
- ◆ Les enjeux de complémentarité, d'articulation et de coopération inter-territoriale ;
- ◆ L'importance de remettre de la valeur ajoutée dans les territoires via ces projets à la fois économique, culturelle et sociale ;
- ◆ L'importance de la qualité de la gouvernance et du dialogue territoriale (entre élus locaux et acteurs agricoles notamment) pour mener à bien de tels projets ;
- ◆ Le besoin de ré-enchanter l'alimentation pour redonner confiance aux consommateurs dans le système alimentaire.

Discutants de la table-ronde :

- ◆ Valérie NICOLAS, l'Association des Régions de France
- ◆ Philippe CASTANET, Conseil Départemental du Gard
- ◆ Rémy GUYOT, Saint-Etienne Métropole
- ◆ Arnaud MARTY, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires
- ◆ Karine BOQUET, Conseil National de l'Alimentation
- ◆ Vincent GITZ, MAAF, DGAL
- ◆ Jean-Louis CAZAUBON, APCA
- ◆ Daniel ROGUET, Terres en Villes

« Le RnPAT doit apporter un socle commun à ces projets, et être outil structurant en lien avec la politique nationale. » Vincent GITZ

Clôture

SEQUENCE DE CLOTURE

La volonté n'est pas d'imposer un modèle ou une méthode, mais bien de « conforter la logique de terrain »

Le grand témoin et l'animateur concluent cette journée sur les **perspectives positives** qu'offrent les PAT : par essence-même fondés sur des dynamiques de réseau et de dialogue horizontal, les PAT sont au service de l'économie territoriale. Ils offrent des perspectives positives à des territoires laissés pour compte par l'international, et permettent de répondre aux souhaits des agriculteurs et des citoyens de se réapproprier leurs territoires.

« Pour le citoyen – consommateur, choisir le local, c'est choisir de se réapproprier le monde ! » Bernard PECQUEUR